

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU 19 NOVEMBRE 2011

Le chœur d'hommes de Franois **La Débandade** s'est réuni en assemblée générale le samedi 19 novembre 2011 à 16 h au Centre Diocésain, rue Mégevand à Besançon 25000.

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses

Tous les membres sont présents ou représentés sauf : Thierry BISIAUX - Jean-Luc COMTE
Jacques BRAVO – Jean-Marie BERTHOD – Gérard FERNIOT – Philippe GIRARD –
Bernard JEMBRUN – Saverio ROCHITELLI – Jean-Pierre FOLLEY.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut commencer à 16 h 18

En l'absence du secrétaire Daniel Gonce, JP Bianchi accepte d'en assurer la fonction .

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DOMINIQUE BOILLOT

Le président accueille les nouveaux choristes et salue la présence de Robert PERREY, qui annonce son départ de la Débandade après sa longue absence, suite à des problèmes de santé.

Le Président constate que l'effectif de la Débandade est stable puisque 3 départs sont compensés par 3 arrivées.

L'année a été riche en évènements avec des points forts comme l'excellent week-end à Gruyère, le week-end de l'Ascension en Auvergne et le Convivium de Dole, même s'il faut mettre un bémol sur le concert à la Collégiale.

En plus des concerts il y a eu des prestations originales (mariages - Noël à la prison - ND des Buis - Centre Diocésain) assurées par des effectifs réduits selon leur disponibilité et leur volonté. Ces prestations toujours très appréciées témoignent de la capacité de la Débandade à faire preuve de générosité et n'ont jamais terni l'image du chœur.

S'il y a eu de très bons moments il y en a eu également de moins bons qui peuvent être ressentis comme des échecs ou des reculades :

C'est notamment le cas des airs d'opéras, dont certains ont dû être abandonnés, d'autres interprétés à capella, faute d'avoir pu trouver un accompagnement orchestral adapté à notre chœur.

C'est aussi et surtout le rejet du projet de spectacle (peurs du travail à fournir, de l'imposante salle de Micropolis, des chorégraphies à apprendre... ?)

Une question se pose, à savoir : que veut notre chœur ? quel avenir souhaitons-nous lui proposer après l'abandon du spectacle?

Le chœur a peut-être trop donné de concerts ces dernières saisons, d'où la difficulté à avoir tous les choristes. Le CA s'est penché sur ce constat et a décidé de limiter les prestations de la Débandade à 10-12 concerts maxi par an, en rappelant que par concert il faut entendre la participation de tout le chœur. Des demandes ont déjà été déclinées, mais il ne faudrait pas tomber dans l'excès inverse en refusant trop, car il ne faut pas oublier que le but d'une chorale est de se produire en public. Des répétitions sans concerts risqueraient de démotiver certains choristes.

Il ne faut pas abandonner les prestations sur la base du volontariat dans la mesure où elles sont effectuées avec des pupitres équilibrés, afin de ne pas ternir l'image de la Débandade.

On s'est donné une originalité notamment en ce qui concerne la présentation des chants, il faut chercher comment la poursuivre et l'améliorer. Après le rejet du projet et afin de trouver un juste équilibre entre les opposants et les partisans du spectacle, une piste à exploiter : la création de petits chœurs, qui semblent plaire beaucoup au public.

Le Président dresse le constat de comportements anormaux lors des concerts effectués par un chœur à géométrie variable mettant en péril l'équilibre des pupitres au risque de ternir notre réputation. Il se pose la question suivante : « Que vient-on chercher à la Débandade ? » Il se dit que si le groupe ne fonctionne pas, c'est que peut-être il n'a pas été bon en n'appliquant pas la charte.

Il ajoute qu'il est difficile d'être le président d'un groupe de bons copains à l'encontre desquels il faudrait sévir pour des problèmes d'absentéisme.

Il établit un parallèle entre le chant et le sport : lorsqu'on s'entraîne c'est pour être présent aux matches.

Pour conclure le Président remercie notre chef de chœur qui avec son sens de l'équilibre et ses talents d'équilibriste a su préserver la réputation du groupe.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, le Président sollicite les réactions sur son intervention. Elles furent nombreuses et sans citer les intervenants en voici les expressions :

« les constats faits dans les rapports moraux depuis 10 ans sont récurrents »

« c'est la première fois qu'on annule des concerts, c'est pourquoi j'ai voté non pour le spectacle »

« quand on a payé sa cotisation on s'engage à respecter la charte. Quant à la charge de travail il semblerait qu'elle inquiète plus les retraités »

« ce qu'il faut déplorer c'est que certains choristes se sont désistés au dernier moment alors que les concerts avaient été annoncés en décembre 2010 »

« il n'est pas facile de participer à des concerts qui se déroulent loin de Besançon. Quant au refus du spectacle par certains, c'est peut-être parce qu'ils ne se sentaient pas prêts. Pour ce qui est des airs d'opéras, l'orchestre de Besançon n'est pas contre une collaboration »

« le vote négatif du spectacle est-il définitif ? Il y a peut-être une possibilité de revoir la copie »

« faut-il entendre que le projet de spectacle était mal ficelé ? Il ne faut pas oublier que ce projet a nécessité 2 ans de préparation, de réunions pour le présenter au chef, au CA et aux choristes. La charte est un outil dont on ne se sert pas, elle peut-être modifiée »

« Chacun de nous a une vie et il est parfois difficile de s'engager. Il faut reposer le problème du par cœur lors des concerts, les quelques expériences avec partitions se sont révélées catastrophiques »

« Il faut se rappeler que le spectacle de Dannemarie a été un assemblage de chants déjà travaillés. En 2013 on va fêter les 20 ans de la Débandade. Pour marquer cet événement on pourrait trouver un projet qui soit ni un spectacle ni un concert. Depuis quelques temps ceux qui s'investissent se démotivent. Ne vit-on pas sur une réputation ? Ne faut-il pas se remettre en question ?. La charte a le mérite d'exister. Une suggestion : avoir la charte sous les yeux lors des réunions du CA »

« Le concert de Flagey en décembre 2010 nous a échaudé. Pour ce qui est de la présentation des chants elle doit être améliorée et préparée en amont. L'idée des petits chœurs est bonne car elle permet aussi à notre chef de chanter »

Tout le monde est unanime pour dire qu'il serait bon d'élaborer un projet afin de redonner un nouveau souffle à notre chœur.

Le rapport moral est soumis au vote, il est accepté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE

En l'absence du secrétaire Daniel Gonce, il est présenté par le vice-président Yves Balanche.

Durant la saison 2010-2011 la Débandade a donné 14 concerts, a participé à une inauguration, à la journée du patrimoine, à des animations au Centre Diocésain. Elle a animé un mariage, un enterrement, 2 anniversaires (centenaires), la messe de Noël à la prison.

Le rapport d'activité est soumis au vote, il est accepté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GILLES JAMBET

L'ensemble des trois comptes fait ressortir une trésorerie de **14 349 €**
Les recettes provenant des cotisations, des subventions, des concerts et animations, ainsi que de la vente de CD (102 à 17 € l'unité, il en reste 410) s'élèvent à 13 795 €.
Les dépenses s'élèvent à 14 043 €
Sur l'exercice 2010 – 2011 il y a par conséquent un déficit de 248 €
Vous trouverez le détail en annexe.

**Le rapport financier est soumis au vote, il est accepté à l'unanimité.
Pour la saison 2011 – 2012 la cotisation reste fixée à 45 €**

PRESENTATION DU REPERTOIRE PAR CHRISTIAN BOURGON

En préambule le chef de chœur tient à préciser que le temps passé par le CA pour répondre à une demande de concert est le double de celui que peut mettre un choriste pour annoncer sa présence ou non.

Il faut oublier ce qu'on a été, le but étant de chanter et de renouveler le répertoire. Il faut faire preuve d'humilité. On vit aujourd'hui sur les acquis. Chacun doit se remettre en question sur sa motivation au sein de la chorale.

Avant de parler projet il faut se recentrer sur l'essentiel : le chant

3 questions se posent :

- Question sur l'attitude du chœur : pendant les répétitions, pendant la préparation (échauffement, mise en voix), pendant les concerts (concentration). Il n'y a rien de plus désarmant et déplaisant d'entendre les réflexions de certains choristes lorsque le chef propose un chant.
- Question sur les efforts faits par certains pour évoluer.
- Question sur l'implication à l'intérieur des pupitres : inégalité dans la prestation de chacun (il y en a qui sont trop en retrait). Il faut se dire que chanter c'est se livrer.

Le chef remet à chacun un document de propositions de chants, document qui s'articule sur 7 grands thèmes : chansons françaises, chansons humoristiques, chants du monde sous forme de medleys, chants russes, chants classiques, airs d'opéra, renaissance.

Cette liste non limitative et non exhaustive semble répondre aux attentes des uns et des autres. Une petite commission « chants » composé de quelques choristes pourrait assister le chef lors du choix des nouveaux chants.

RENOUVELLEMENT DU CA

Yves Balanche arrive au terme de son mandat, il renouvelle sa candidature.

Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Deux membres ont démissionné : Jacques BRAVO et Daniel GONCE, il faut donc pourvoir à leur remplacement.

Benoît de BILLY et Philippe LECLERC proposent leurs candidatures.

Ces deux candidatures sont acceptées à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Les petits chœurs : il doivent être constitués selon deux critères, à savoir le volontariat et la capacité à former un groupe équilibré au niveau des pupitres et à exécuter des figures sans nuire à la qualité de l'ensemble.

Il ne faut pas cependant que ces petits chœurs soient une surcharge de travail pour notre chef, un travail par pupitres avec des chefs de pupitres est une piste à privilégier.

Avant de déterminer qui participera à ces petits chœurs la question est de savoir si le principe même de leur création reçoit l'adhésion de tous les choristes :

A l'unanimité le principe des petits chœurs est adopté. L'expérience d'Alain Rondot dans ce domaine étant un plus, sa participation dans le management de ces petits chœurs est adoptée à l'unanimité.

Il n'y a plus de questions diverses, le Président clôt la séance à 18 h 35

Le secrétaire de séance

Le Président

JEAN-PIERRE BIANCHI

DOMINIQUE BOILLOT